

L'inquiétude monte face au loup!

Les *Jeunes Agriculteurs* Lozère expriment leur forte inquiétude, l'année 2015 commence très mal pour les éleveurs. Du Pont de Montvert avec des attaques récurrentes durant tout l'hiver, au Nord-Est du département avec une récente attaque sur la commune de Saint-Bonnet-de-Montauroux, en passant par le Causse de Sauveterre, où les agriculteurs sont désormais contraints de laisser leurs animaux dans les bergeries pour limiter l'impact du loup, les attaques se multiplient sur tous les secteurs du département. Cette situation est insoutenable pour les éleveurs.

Pour Julien Tuffery, président des *Jeunes Agriculteurs* de Lozère : « *Le superprédateur pose plusieurs problèmes, notamment en matière d'aménagement du territoire. L'élevage en général et particulièrement l'élevage ovin est sur bon nombre de secteurs de Lozère la seule activité économique. Il permet d'entretenir nos paysages lozériens et de faire vivre des hommes et des femmes au cœur de territoires souvent difficiles* ».

La profession et les JA se sont beaucoup mobilisés pour que l'installation en élevage ovin retrouve une nouvelle dynamique et le loup met en péril tous ces efforts. Ce prédateur est une véri-

table catastrophe écologique. En effet, l'élevage permet d'entretenir des territoires comme les Causses, Le Mont Lozère, les Cévennes et plus généralement toute la Lozère. Les paysages restent ouverts et l'embroussaillage et les risques de feu qui en découlent sont limités. L'élevage est très positif en terme environnemental, s'il disparaît, que deviendra la Lozère ?

Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, a récemment mis en consultation un nouveau projet d'arrêté ministériel qui favoriserait davantage la défense des troupeaux notamment au cœur des Parcs Nationaux. Les JA48 espèrent que ce ne sera pas un coup d'épée dans l'eau et que cet arrêté aura réel-

lement un effet positif sur la diminution du nombre d'attaques et permettra de réguler une population de loups en constante augmentation.

« *Nous espérons que ce projet d'arrêté prendra en compte l'ensemble des agriculteurs de Lozère et notamment ceux qui exploitent au cœur du Parc National des Cévennes et qui jusqu'alors n'avaient pas droits aux tirs de défense du fait de la réglementation des Parcs Nationaux* » complètent Julien Tuffery.

Les JA Lozère restent mobilisés pour la défense de l'agriculture et de l'élevage traditionnel local dans l'intérêt de tous ceux qui aiment et habitent en Lozère.

